

## INSCRIPTIONS LYCEE

### Le Proviseur Adjoint

La pré-inscription depuis le portail des téléservices dénommé "scolarité services" est obligatoire.

Pour cela vous devez vous connecter à l'adresse

[www.ac-bordeaux.fr/teleservices](http://www.ac-bordeaux.fr/teleservices)

Dossier suivi par :  
Ludovic GUICHET

Téléphone :  
05 56 82 20 77  
Télécopie :  
05 56 82 15 28

Mail:  
ce.0332724g@ac-bordeaux.fr

128, avenue de Bordeaux  
B.P. 26  
33510 ANDERNOS LES BAINS

Si vous avez des difficultés pour vous connecter, merci de bien vouloir vous rapprocher de votre collège d'origine qui vous fournira identifiant et mot de passe.

Suite à cette pré-inscription obligatoire, merci de bien vouloir vous présenter au lycée muni du dossier d'inscription complet (fourni par le collège).

Les inscriptions pour le **collège André Lahaye - ANDERNOS LES BAINS** se feront le 02 juillet de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Pour les **autres collèges**, les inscriptions auront lieu le 03 juillet de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Pour tous les "retardataires " les inscriptions se feront le 04 juillet de 08h30 à 12h00.

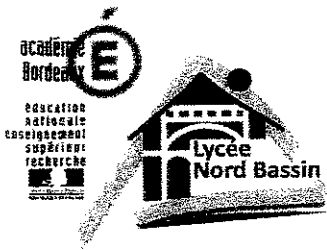
---

Pour information : La bourse aux livres se tiendra les 2, 3 et 4 juillet (pour les futures secondes) de 9h00 à 17h00. Voir flyer ci-joint.

--

L'association des parents d'élèves FCPE du lycée Nord Bassin  
BP 41, 33510 ANDERNOS LES BAINS  
Site : <http://fcpe-andernos.info/>





## ANNÉE SCOLAIRE : 2018 – 2019 INSCRIPTION EN CLASSE DE 2<sup>nde</sup>

### Coordonnées de l'élève :

NOM \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Code département \_\_\_\_\_  
Nationalité \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Commune \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone portable de l'élève (OBLIGATOIRE) : \_\_\_\_\_  
Mail de l'élève : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_



Externe  Demi-pensionnaire  Transports scolaires : NOM DE L'ARRET.....

### Situation des parents :

Mariés, vie maritale ou famille monoparentale   
Divorcés ou séparés  Veufs   
Divorcés ou séparés puis remariés  Autre

En cas de parents séparés, préciser où réside l'enfant : Chez père  Chez mère  Garde alternée   
En cas de divorce, joindre une copie du jugement.

### A. Coordonnées du responsable légal 1 :

Lien de parenté : \_\_\_\_\_  
Nom, Prénom : \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal – Ville : \_\_\_\_\_  
Autorise le lycée à communiquer des informations :

### Numéros de téléphone

Tel Domicile : \_\_\_\_\_  
Tel travail : \_\_\_\_\_  
Tel portable : \_\_\_\_\_

@courriel : \_\_\_\_\_  
 par courriel  par portable

### B. Coordonnées du responsable légal 2 :

Lien de parenté : \_\_\_\_\_  
Nom, Prénom : \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal – Ville : \_\_\_\_\_  
Autorise le lycée à communiquer des informations :

### Numéros de téléphone

Tel Domicile : \_\_\_\_\_  
Tel travail : \_\_\_\_\_  
Tel portable : \_\_\_\_\_

@courriel : \_\_\_\_\_  
 par courriel  par portable

### C. Coordonnées autre responsable:

Lien de parenté : \_\_\_\_\_  
Nom, Prénom : \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal – Ville : \_\_\_\_\_  
Autorise le lycée à communiquer des informations :

### Numéros de téléphone

Tel Domicile : \_\_\_\_\_  
Tel travail : \_\_\_\_\_  
Tel portable : \_\_\_\_\_

@courriel : \_\_\_\_\_  
 par courriel  par portable

### Personnes autorisées à prendre en charge l'élève s'il est souffrant et que les parents sont indisponibles :

Nom : \_\_\_\_\_ N° de téléphone : \_\_\_\_\_  
Lien de parenté : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_ N° de téléphone : \_\_\_\_\_  
Lien de parenté : \_\_\_\_\_

**Frères et sœurs :**

Nom - Prénom	Né(e) le	Établissement fréquenté

**IMPORTANT : Fournir les bulletins des trois trimestres de 3<sup>ème</sup>.**

**SCOLARITÉ EN SECONDE**

- Langue Vivante 1 :**  Anglais  Allemand (1)  Espagnol (1)  
**Langue Vivante 2 :**  Anglais (2)  Allemand  Espagnol  
**Section européenne :**  (élèves ayant été sélectionnés par la commission d'entrée en section européenne)  
**Section sportive Sauvetage côtier :**  (élèves ayant été sélectionnés par la commission d'entrée en section sportive)  
**Section sportive Surf :**  (élèves ayant été sélectionnés par la commission d'entrée en section sportive)  
**Complément d'enseignement au CNED :**  Oui  Non À préciser : \_\_\_\_\_

**Un enseignement d'exploration à choisir obligatoirement parmi les choix 1 et un enseignement d'exploration à choisir obligatoirement parmi les choix 2.**

Choix 1	Choix 2
<b>A classer par ordre de préférence de 1 à 2</b>	<b>A classer par ordre de préférence de 1 à 7</b>
<input type="checkbox"/> Principes Fondamentaux de l'Économie et de la Gestion	<input type="checkbox"/> Langue et Culture Ancienne : Latin (3 heures)
<input type="checkbox"/> Sciences Économiques et Sociales	<input type="checkbox"/> Portugais (3 heures)
	<input type="checkbox"/> Littérature et Société
	<input type="checkbox"/> Principes Fondamentaux de l'Économie et de la Gestion (3)
	<input type="checkbox"/> Informatique et Création Numérique
	<input type="checkbox"/> Méthodes et Pratiques Scientifiques
	<input type="checkbox"/> Sciences et Laboratoire

L'établissement pourra être amené à ne pas respecter les 1<sup>ers</sup> vœux pour des raisons d'effectifs et de contraintes d'emploi du temps.

**Options facultatives (en choisir une au maximum) :**  Latin (1)  Portugais (1)

L'atelier d'expression dramatique et le Brevet d'Initiation à l'Aéronautique feront l'objet d'une information et d'une inscription spécifique à la rentrée scolaire. **Élève intéressé par l'atelier BIA ou l'atelier d'expression dramatique :**  Oui  Non

**Toute demande de changement de division, après le dépôt de cette fiche d'inscription ne pourra pas être prise en compte.**

**Établissement précédent :** \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

L'année scolaire précédente, l'élève bénéficiait d'un :  PAI  PPS  AVS  Autre : ...

**Élève boursier :**  Oui  Non

Signature  
du responsable légal 1

Signature  
du responsable légal 2

A \_\_\_\_\_, le  
Signature  
de l'élève

<sup>1</sup> Sous réserve d'un effectif suffisant

<sup>2</sup> Obligatoire si Langue Vivante 1 n'est pas anglais

<sup>3</sup> Ne peut être choisi en 2<sup>ème</sup> vœu s'il a déjà été choisi en 1<sup>er</sup> vœu



Année scolaire 2018-2019

Fiche Infirmierie Confidentielle

INFIRMIÈRE EDUCATION NATIONALE : Mme Rose PLAZA

<b>Élève</b>	
NOM: _____	
Prénom: _____ Né(e) le : _____	
Adresse: _____	
Classe: _____ Externe: <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire: <input type="checkbox"/>	Nom et prénom du père: _____
	Adresse: _____
	Tél Fixe: _____ Portable: _____
	Professionnel: _____
	Nom et prénom de la mère: _____
	Adresse: _____
	Tél Fixe: _____ Portable: _____ Professionnel: _____

**MEDECIN TRAITANT**

Nom:

Tél:

Adresse:

**ANTÉCÉDENTS MEDICAUX et CHIRURGICAUX**

L'année précédente, votre enfant bénéficiait-il d'un P.A.I. ? Si oui, merci de prendre rendez-vous avec l'infirmière.

**OBSERVATIONS et RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES**

Habitudes médicamenteuses / traitements / dispenses E.P.S.

**TRAITEMENT**

Si votre enfant suit un traitement, vous voudrez bien nous adresser une ordonnance avec mention:

« à administrer par l'infirmière d'établissement »

Les médicaments doivent être déposés **obligatoirement** à l'infirmierie.

En effet, les élèves ne peuvent garder des médicaments sur eux, excepté lorsque cela est prescrit explicitement par le médecin.

**VACCINATIONS : Noter les dates de vos derniers vaccins**

A

le

Signature

**EN CAS D'URGENCE**

Autorisation d'Intervention du Responsable Légal de l'Élève

INFIRMIÈRE EDUCATION NATIONALE : **Mme ROSE PLAZA**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_

élève majeur(e), père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles)

de l'élève \_\_\_\_\_ en classe de \_\_\_\_\_

autorise en cas d'urgence, la Provisseure de l'établissement, à prendre toutes dispositions utiles en vue de la mise en œuvre des traitements indispensables et le transport en milieu hospitalier.

En cas d'impossibilité de me joindre, j'autorise le chirurgien à pratiquer une intervention.

Je m'engage à payer les soins médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques, de transport et d'hospitalisation.

Fait à

le

Signature du représentant légal, précédée de la mention « lu et approuvé »

---

**PERSONNES À PREVENIR EN CAS D'URGENCE (Donner 3 noms)**

Nom et Prénom	Qualité *	Téléphone	Portable
---------------	-----------	-----------	----------

\*préciser : père, mère, tuteur.

Conformément à la loi 86-11 du 6 janvier 1986 et au décret du 16 décembre 1987, en cas d'urgence, l'appel sera fait au SAMU (15) qui organisera les secours.



## FICHE DE GESTION ET DE RESTAURATION

Nom et prénom de l'élève ..... Classe à la rentrée 2018.....

Adresse .....

.....

Téléphone ..... Courriel .....

Nom du responsable financier : .....

### REGIME CHOISI

Abonnement demi-pension 4 jours

Externe

### FOURNITURE DE L'IBAN / BIC

Que votre enfant soit demi-pensionnaire ou externe, vous devez joindre à la présente fiche, un IBAN/BIC (ex RIB) pour le remboursement éventuel d'excédent lié aux bourses, aux voyages ou aux frais scolaires.

### POUR LES ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES UNIQUEMENT

Carte magnétique valable durant toute la scolarité au lycée

(1<sup>ère</sup> carte fournie à titre gracieux par l'établissement, renouvellement payant)

Accès par reconnaissance de la géométrie de la main

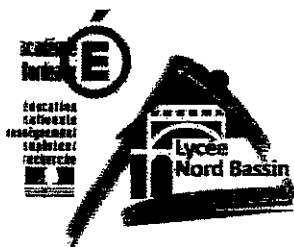
Dans ce cas, le lycée Nord Bassin - Simone Veil mémorise informatiquement le contour de la main de l'élève afin d'authentifier son accès au restaurant scolaire. Au départ de l'élève, cette information est détruite.

*Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'admission et de règlement des frais scolaires prévues par le règlement intérieur du service d'hébergement, disponible sur le site de l'établissement.*

Fait à ..... le ..... 2018

Qualité : Père  
Mère  
Représentant légal

Signature



## Règlement intérieur au Service de Restauration et d'Hébergement du Lycée Nord Bassin – Simone Veil Andernos-les-Bains



### ÉTUDES RÉGLEMENTAIRES

- La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.), selon sa délibération N°2006-103 en date du 27 avril 2006, autorise la mise en œuvre de traitements automatisés de données à caractère personnel sur l' « utilisation d'un dispositif de reconnaissance du contour de la main et ayant pour finalité l'accès au restaurant scolaire », sous réserve de déclaration portant engagement de conformité à l'autorisation unique de délibération N° AU-009-Biométrie & Education.
- Le Conseil d'Administration du Lycée Nord Bassin a émis un avis favorable à l'unanimité à cette nouvelle disposition dans sa séance du 23 avril 2013 (acte n° 08/2013 validé par l'autorité de tutelle).
- L'engagement de conformité n°1675784 a été transmis à la C.N.I.L. le 28 mai 2013.
- Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les usagers du service de restauration scolaire disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant. Ce droit d'accès s'exerce auprès du gestionnaire d'établissement.

### DÉTAILED INFORMATION

- Le dispositif de contrôle d'accès est composé d'une borne d'accès, située à l'entrée du restaurant, reliée à un lecteur biométrique, lequel contient une base de données comportant la géométrie de la main associée à un code et l'identité de l'élève.
- Le dispositif biométrique de reconnaissance de la géométrie de la main repose exclusivement sur l'enregistrement du contour de la main effectué en priorité lors de l'inscription de l'élève ou la semaine de la rentrée par le service de gestion\*.

#### Avantages du dispositif :

- Les élèves ne sont plus pénalisés par l'oubli ou la perte de leur carte
- Le passage est fluidifié
- Le contrôle des accès est optimisé
- La gestion des absences est fiabilisée

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Le choix est laissé à l'utilisateur de l'accès au SRH par le système de biométrie ou avec la carte magnétique.
- Les données relatives à l'identité de l'élève sont conservées pendant la durée de sa scolarité dans l'établissement. Les données relatives à l'identité des personnels sont conservées pendant la durée de leur affectation au sein de l'établissement. Au départ de l'utilisateur du SRH, les données sont effacées.
- La première carte magnétique est mise à disposition gracieusement au début de l'année scolaire. Elle est valable pour toute la durée de présence dans l'établissement. En cas de perte ou de vol, une nouvelle carte payante sera délivrée (tarif de la carte fixé en conseil d'administration).
- Le choix de la biométrie ou de la carte magnétique peut être changé en cours d'année, selon les souhaits du responsable légal, du personnel ou de l'élève majeur.

\*le service de gestion est situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment administratif



## ÊTRE REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES AU LYCÉE

### Qu'est-ce que c'est ?

#### Être délégué au Conseil de la Vie Lycéenne

Le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) rassemble des représentants des lycéens personnels et des parents d'élèves. C'est un lieu privilégié d'échanges entre lycéens et adultes. Les délégués expriment les idées, les attentes et les préoccupations de tous les élèves.

- **Composition du CVL :**

10 élus lycéens, 5 enseignants ou personnels d'éducation, 3 personnels administratifs, sociaux et de santé et 2 représentants de parents d'élèves.

Le chef d'établissement préside le CVL.

Le vice-président est un élève élu, désigné pour l'année scolaire.

- **Attributions :**

Les lycéens élus peuvent faire des propositions sur tous les sujets de la vie quotidienne.

( l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur, les questions de restauration, l'organisation du temps scolaire etc ...)

Le CVL fait aussi des propositions sur la formation des représentants des élèves et l'utilisation des fonds de vie lycéenne.

#### S'INVESTIR AU SEIN DE L'ASSOCIATION « MDL » (Maison des Lycéens)

- La MDL est une association gérée par les lycéens, elle est un outil au service des élèves qui souhaitent s'engager dans des actions culturelles, citoyennes et humanitaires,
- La MDL permet ainsi aux lycéens volontaires de s'investir pour développer des aptitudes et des compétences complémentaires à celles acquises dans le temps scolaire. Ces aptitudes et ces compétences, telles que l'autonomie et le sens des responsabilités, serviront tout au long de la vie, mais aussi à court terme afin de mieux préparer aux études supérieures.

**Cf document sur la maison des lycéens présent dans le dossier d'inscription**

✕.....

### ÊTRE REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES AU LYCÉE

Nom : .....

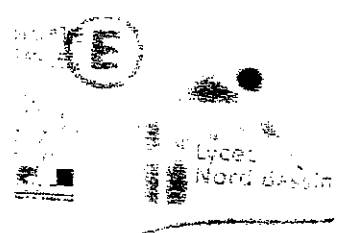
Prénom : .....

Pour l'année scolaire 2018 - 2019

je souhaite proposer ma candidature en tant que :  Délégué(e) au CVL  Membre de la MDL



# UNSS 2018/2019



Le lycée propose différentes activités sur l'ensemble de l'année en fonction du calendrier départemental, régional puis national UNSS :

- des activités collectives en football, volley, rugby, avec 4 ou 5 tournois sur l'ensemble de l'année contre les lycées du district (Mérignac, Pessac, Gradignan, Arcachon...)
- préparation au RAID (C.O., canoé, VTT, trail...)
- des activités individuelles (gymnastique, surf, course d'orientation, sauvetage côtier, triathlon, badminton, natation, voile ...) avec entraînements ponctuels et compétitions sur l'année scolaire.

Le mercredi après-midi, le lycée vous propose des entraînements

§ Au gymnase Rosazza de 12h30 à 14h45 en :

- Step et Gym
- Badminton
- Volleyball

§ À la piscine de 12h15 à 13h 30 :

- Natation, triathlon, sauvetage côtier

Tous les jours, à la salle de musculation de 12h30 à 13h45 :

- Musculation et Renforcement musculaire (seulement le jeudi)

La licence est obligatoire, elle coûte 25 € et vous permet de pratiquer toutes les activités (elle est accompagnée d'une autorisation parentale). Seule l'activité rugby nécessite un certificat médical.

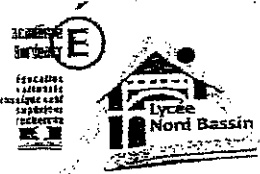
Calendrier septembre /octobre :

- Olympiade des secondes.
- Raid APPN du lycée (2 raiders).
- Championnat départemental surf.
- Jeux des lycées à Arcachon (Beach-volley, sandball, beach- rugby).
- Raid APPN départemental suivi du raid académique.
- Sauvetage côtier à l'océan (préparation BNSSA).

INFORMEZ-VOUS (voir les résultats sur le site du Lycée :

<http://www.lyceenordbassin.com/>),

INSCRIVEZ-VOUS



## Fiche d'inscription à l'Association Sportive du Lycée Nord Bassin

### Documents à fournir :

- Fiche d'inscription (ci-dessous)
- Autorisation parentale (ci-dessous)
- Une cotisation de 25 euros (à l'ordre de l'association sportive LNB. Inscrire au dos du chèque le nom de l'élève si différent)

### Fiche d'inscription :

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de naissance :

Compagnie d'assurance :

Individuelle Accident\* : oui non

Téléphone de l'élève :

Téléphone des parents :

Signature de l'élève :

### Autorisation parentale :

Je soussigné(e) Mme, Mr \* ..... père, mère, tuteur \*

- Autorise mon enfant à participer aux activités de l'association sportive
- Autorise le professeur responsable ou l'accompagnant à prendre en cas d'accident toute mesure dictée par urgence
- Accepte que mon enfant soit photographié dans le cadre de l'AS pour diffusion sur le panneau d'affichage unss du lycée
- Autorise mon enfant à prendre les transports suivants :
  - Transport professionnel
  - Minibus loué et conduit par l'enseignant
  - Véhicule personnel de l'enseignant
  - Transport personnel de l'élève

Signature du représentant légal :

\*rayer la mention inutile

# La Maison Des Lycéens du Lycée Nord-Bassin

La M.D.L. est une association gérée par un bureau composé d'élèves. Des adultes (parents, enseignants, CPE, Assistants d'Éducation, ...) peuvent être associés au fonctionnement et avoir un rôle de conseil et d'aide.

La M.D.L. dispose d'un budget de fonctionnement qui lui est propre, et ce, grâce aux cotisations volontaires des élèves (10 euros pour l'année)

Tout élève cotisant est donc membre de la M.D.L. et peut prendre des responsabilités au sein de l'association.

Le bureau décide sans contrainte de l'utilisation des fonds.

La M.D.L. du lycée Nord Bassin a été créée en 2002 grâce à la volonté d'un groupe d'élèves souhaitant développer une vie lycéenne.

C'est un outil essentiel du développement de l'action culturelle au sein de l'établissement, un espace de créativité, un centre d'apprentissage de la responsabilité. Sur la base d'un programme élaboré par les élèves et en cohérence avec les propositions formulées par le CVL sur les activités socio-éducatives, la Maison Des Lycéens peut mettre en place des activités culturelles et de loisirs tels que des clubs. La Maison des Lycéens participe aussi à l'information des élèves (droits, santé, ...)

*Quelques réalisations et achats ( depuis sa création en 2002) :*

- Subventions pour divers voyages et sorties (Festival des Lycéens, Sorties Théâtre, sorties événements sportifs : hockey, rugby....)
- Bal du lycée et concert des groupes musicaux élèves, organisation du Carnaval
- Organisation d'un week-end au ski ,séjour court à Disneyland Paris, journée au Futuroscope, Week-end à Paris
- Organisation d'Olympiades pour les Terminales
- Photos de classe, photos individuelles
- Achats d'instruments de musique (percussions, clavier, batterie et amplis) pour le club musique.
- Participation à la venue d'intervenants culturels
- Prise en charge des ventes de viennoiseries
- Collectes solidaires ( Croix Rouge, Blouses Roses...)

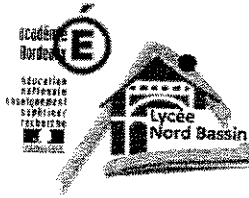
***Pour pouvoir bénéficier des diverses activités de la MDL, il est demandé aux élèves de s'acquitter de la cotisation (10 Euros).***

***Le règlement peut se faire lors de l'inscription par espèces ou par chèque bancaire à l'ordre de: « Maison Des Lycéens du Lycée Nord Bassin »***

.....  
***Inscription 2018/2019: NOM .....Prénom .....Classe.....***

***Règlement 10 euros : Chèque /Espèces (rayer la mention inutile)***





## Journées d'intégration Classes de Seconde

Toutes les classes de seconde du lycée vont participer à une journée d'intégration qui se déroulera dans le lycée le 3 septembre 2018.

Un des objectifs de cette journée est de favoriser les relations entre les élèves de la classe, mais aussi d'engager des relations privilégiées entre les élèves et l'équipe pédagogique présents ce jour-là.

L'objectif de la classe va consister à découvrir le Lycée Nord Bassin Simone Veil et à participer à de petits défis, des épreuves sportives, des questionnaires, en résumé des activités diverses et variées que chaque élève pourra choisir durant sa scolarité au Lycée en fonction de ses goûts et de ses compétences.

**«S'unir pour réussir» sera le slogan de cette journée d'intégration.**

L'investissement de chaque élève pour aboutir à un objectif commun permettra de renforcer la cohésion du groupe. La classe va donc devoir se concerter, s'organiser (se répartir les tâches), s'unir (réfléchir en équipe), coopérer, s'investir, partager, prendre des décisions ...

**Lors de cette journée, nous insisterons sur le fait que la réussite passe par l'effort.**

Un livret d'accueil (reçu le jour de la rentrée), document support à l'intégration, permettra de trouver les informations nécessaires et résumera l'organisation de la journée.

Pour permettre la réussite de cette journée, nous vous demandons de prévoir en plus de sa tenue de rentrée, des affaires d'EPS pour votre enfant.

